



AUX CHEMINOTS CONTRACTUELS & STATUTAIRES

Montreuil, le 30 septembre 2026

PÔLES D'ÉTUDES ET INGÉNIERIE

POUR UNE INGÉNIERIE DE HAUT NIVEAU, MAILLON ESSENTIEL DU SERVICE PUBLIC FERROVIAIRE !

Prisonnier·e·s d'une vision comptable court-termiste, d'une non-reconnaissance de la technicité des métiers et des qualifications ainsi que d'un recours abusif à la sous-traitance et à l'externalisation, les cheminot·e·s des pôles d'études et ingénierie (PEI, ex-PRI) sont en première ligne pour essuyer les plâtres de l'ultra-financiarisation de l'entreprise.

**Pour l'UFCM-CGT, il est temps de remettre au goût du jour une idée révolutionnaire :
LE SERVICE PUBLIC FERROVIAIRE !**

Conséquence de la mauvaise loi de 2018 qui impose la règle d'or financière, empêchant la SA Réseau de s'endetter et de la Loi d'orientation des Mobilités (LOM) qui reporte la propriété des Lignes de Dessertes Fines du Territoire (LDFT) aux régions, le projet « Résonances » a été une véritable attaque en règle contre le service public ferroviaire et les cheminot·e·s.

LA VENTE À LA DÉCOUPE DU RÉSEAU AU DÉTRIMENT DE L'INGÉNIERIE !

Derrière le vernis affiché sur les présentations et les grands discours, « Résonances » a profondément changé la donne en rattachant les pôles d'études et ingénierie (PEI) aux nouvelles directions régionales, entrant dans le giron des DG (ex-ZP). Sous couvert d'une décentralisation de façade, cette réorganisation met l'ingénierie au service des appels d'offres, en mobilisant les PEI pour répondre aux besoins commerciaux de la SA Réseau, notamment auprès des nouveaux entrants, avec une approche purement comptable, au détriment des cheminot·e·s et du service public !

Les PEI contribuent ainsi aux gains de productivité de la SA Réseau dans un contexte d'ouverture à la concurrence. Ce changement génère une perte de vision stratégique de l'ingénierie, une pression accrue sur les moyens humains et financiers avec des répercussions sur l'emploi, ainsi qu'un affaiblissement du rôle des PEI, indispensables au service public ferroviaire et à l'aménagement du territoire. Pour l'UFCM-CGT, seul le retour à une entreprise publique, unique et intégrée permettra aux cheminot·e·s des PEI de travailler dans des conditions optimales, avec les moyens humains et techniques nécessaires au développement du service public ferroviaire de demain !

INGÉNIEUR·E·S, CADRES, TECHNICIEN·NE·S ET AGENT·E·S DE MAÎTRISE (ICTAM) DES PEI :

POUR UNE VÉRITABLE RECONNAISSANCE DES MÉTIERS DE L'INGÉNIERIE !

Depuis l'accord classifications-rémunérations (que la CGT n'a pas signé), tous les agent·e·s et spécialistes études, quels que soient leur classe ou leur métier, sont devenus des « chargé·e·s de production Ingénierie ». Cette uniformisation des postes a eu pour effet de casser les parcours professionnels, en supprimant les spécificités métier et les possibilités d'évolution. Elle a également conduit à une remise en cause de la reconnaissance des diplômes et des qualifications. En regroupant sous un même emploi-repère des métiers aux niveaux d'expertise différents, la reconnaissance de la technicité propre à chaque spécialité de l'ingénierie s'en trouve amoindrie.



L'ingénierie intervient sur l'ensemble du champ ferroviaire : ingénierie d'études techniques, de projet, d'exploitation, de maintenance, recherche et développement... Une production ferroviaire de qualité doit s'appuyer sur une ingénierie forte et intégrée, garante de la sécurité, reposant sur des effectifs en nombre suffisant et reconnus à la hauteur de leurs qualifications et de la technicité de leurs métiers, sous maîtrise publique exclusive du GPU SNCF, afin de garantir un service public ferroviaire de haut niveau !

PAS D'INGÉNIERIE DE QUALITÉ SANS CADRE SOCIAL DE HAUT NIVEAU !

Les conditions de vie et de travail des cadres et maîtrises se sont fortement dégradées : la charge mentale ne cesse d'augmenter et le temps de travail explose, notamment dû au forfait-jours. Cette pression constante entraîne une perte de sens et une souffrance au travail causant des effets dévastateurs sur la santé physique et mentale des cheminot·e·s. L'UFCM-CGT exige un décompte horaire garantissant le respect du temps de travail annuel, une mise en œuvre d'un réel droit à la déconnexion préservant les temps de repos ainsi qu'une reconnaissance de la pénibilité des métiers de l'encadrement !

LA GESTION CGT DES ACTIVITÉS SOCIALES ET CULTURELLES : UNE VISION ÉMANCIPATRICE, SOLIDAIRE ET HUMAINE !

La CGT et son UFCM rappellent que les CSE qui ne mutualisent pas totalement la dotation destinée aux activités sociales et culturelles (ASC) avec les CASI privent les cheminot·e·s et leurs ayants droit de l'ensemble des prestations sociales et culturelles que ces derniers proposent.

Contrairement à certaines organisations syndicales qui privilégient les chèques en tous genres et le tourisme marchand, la gestion CGT des ASC via les CASI et le CCGPF garantit un véritable droit à des ASC émancipatrices, progressistes et humaines, ainsi qu'aux vacances pour toutes et tous (actif·ve·s, retraité·e·s et enfants), permettant à celles et ceux qui n'en auraient jamais la possibilité d'en bénéficier.

CAR NON, CONTRAIREMENT À CE QUE DISENT CERTAINES ORGANISATIONS SYNDICALES, LES ACTIVITÉS SOCIALES ET CULTURELLES NE SONT PAS UN COMPLÉMENT DE SALAIRE !

AUX ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES DU 19 AU 26 NOVEMBRE 2026, POUR LE SERVICE PUBLIC FERROVIAIRE, POUR DÉFENDRE MES DROITS ET EN GAGNER DE NOUVEAUX, JE VOTE CGT !

